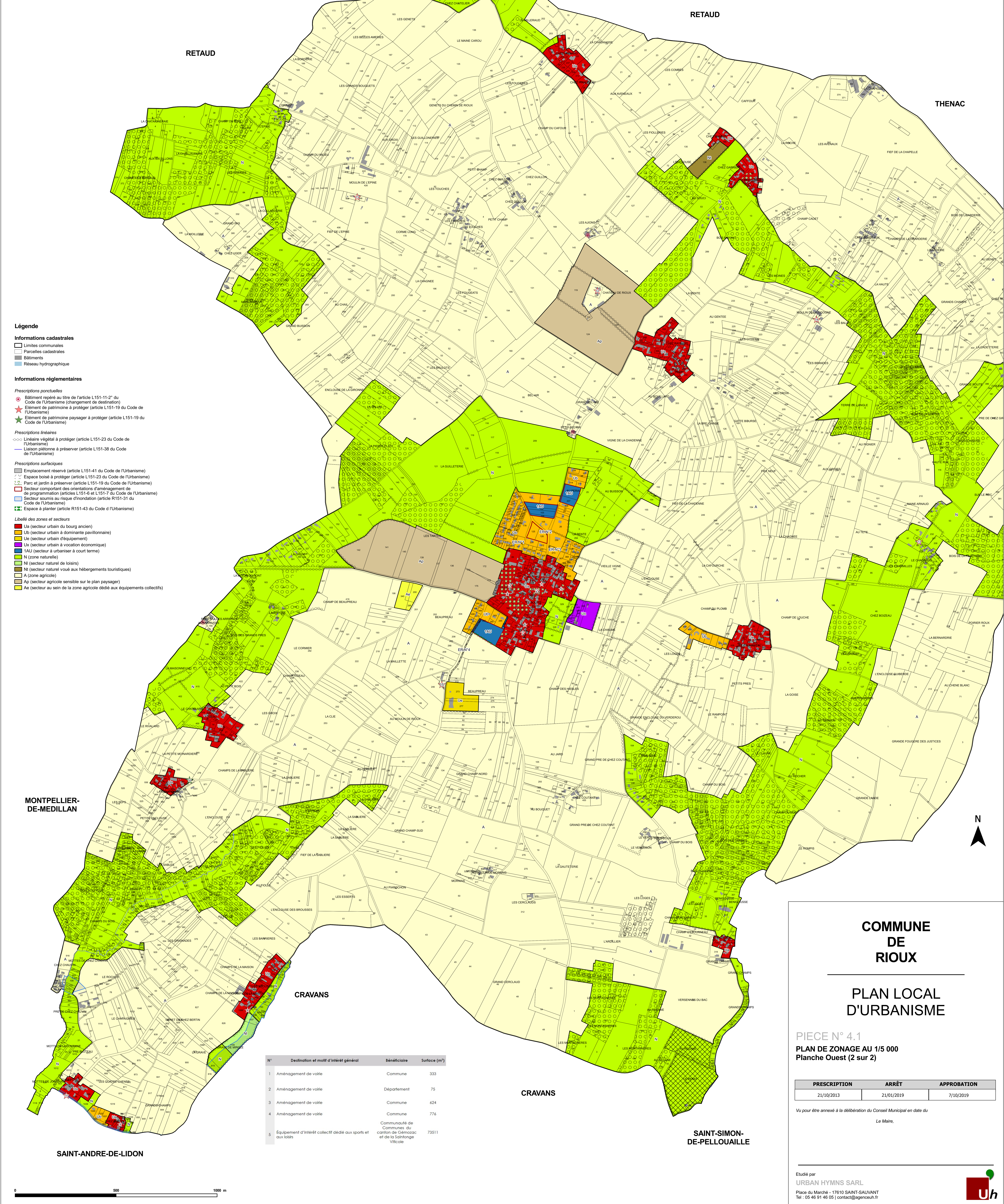




Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Réseau hydrographique

Informations réglementaires

- Prescriptions ponctuelles**
- Bâtiment repéré au titre de l'article L151-11-2° du Code de l'Urbanisme (changement de destination)
 - ★ Elément de patrimoine à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - ★ Elément de patrimoine paysager à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Prescriptions linéaires**
- Linéaire végétal à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Liaison piétonne à préserver (article L151-38 du Code de l'Urbanisme)
- Prescriptions surfaciques**
- Emplacement réservé (article L151-41 du Code de l'Urbanisme)
 - Espace boisé à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Parc et jardin à préserver (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement de programmation (articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme)
 - Secteur soumis au risque d'inondation (article R151-31 du Code de l'Urbanisme)
 - Espace à planter (article R151-43 du Code de l'Urbanisme)
- Libellé des zones et secteurs**
- Ua (secteur urbain du bourg ancien)
 - Ub (secteur urbain à dominante pavillonnaire)
 - Ue (secteur urbain d'équipement)
 - Ux (secteur urbain à vocation économique)
 - 1AU (secteur à urbaniser à court terme)
 - N (zone naturelle)
 - NI (secteur naturel de loisirs)
 - NT (secteur naturel voué aux hébergements touristiques)
 - A (zone agricole)
 - Ap (secteur agricole sensible sur le plan paysager)
 - Ae (secteur au sein de la zone agricole dédiée aux équipements collectifs)

N°	Destination et motif d'intérêt général	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement de voirie	Commune	333
2	Aménagement de voirie	Département	75
3	Aménagement de voirie	Commune	624
4	Aménagement de voirie	Commune	776
5	Équipement d'intérêt collectif dédié aux sports et aux loisirs	Communauté de Communes du canton de Gémocac et de la Saintonge Viticole	73511

COMMUNE
DE
RIOUX

PLAN LOCAL
D'URBANISME

PIECE N° 4.1
PLAN DE ZONAGE AU 1/5 000
Planche Ouest (2 sur 2)

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
21/10/2013	21/01/2019	7/10/2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
Le Maire,

Etudié par
URBAN HYNMS SARL
Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05 | contact@agenceuh.fr

